

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 30 septembre 2020**

---

Communication n° 35/09.2020

Objet: subventions pour la piscine

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'avantage de vous annoncer que nous avons reçu la confirmation de l'octroi des subventions.

Le Conseil de la fondation «Fonds du sport» nous a accordé une contribution financière de Fr. 665'000.00. Une première annuité de Fr. 335'000.00 nous est déjà parvenue.

Un panneau a été installé à l'entrée de la piscine en remerciement de l'aide octroyée.

En parallèle, le service de l'éducation physique et du sport nous a confirmé, le 8 courant, l'octroi d'une aide à fonds perdu de Fr. 400'000.00. Cette décision administrative sera prochainement soumise à M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, pour validation.

La Municipalité

Saint-Prex, le 30 septembre 2020/AG – 101.02

*Pour tout renseignement, s'adresser à M<sup>me</sup> Carine Tinguely, municipale, au 079 354 15 83*